



Commune de Romanel-sur-Lausanne

Municipalité

Séance du Conseil communal du 29 septembre 2022

Communications de la Municipalité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Communications de Madame Claudia Perrin, Syndique

Bancomat au centre du village

Il y a quelques mois de cela, la Municipalité a été interpellée par la BCV qui a constaté une forte diminution du chiffre d'affaires du bancomat situé au centre du village. Dite BCV demandait à la Commune de participer financièrement, à hauteur d'environ CHF 10'000,00 par an pour maintenir ce bancomat ; la Municipalité ayant refusé ce montant jugé exorbitant, la banque a indiqué étudier l'évolution avant de prendre une décision finale dans les prochains mois. Il est ainsi possible que ce bancomat disparaisse, peut-être même avant la fin de l'année ; la Municipalité le regrette, mais refuse de prendre en charge les déficits de cet appareil.

Changements au sein du personnel communal

- Mme Sandra Ghiggia Demelais a démissionné de son poste de directrice du service de l'enfance au 31 juillet 2022 ; elle est remplacée, jusqu'à la fin de l'année, par Mme Julia Borgeaud le temps de redéfinir le cahier des charges lié à ce poste.
- Devant l'afflux d'inscriptions au réfectoire Romidi, Mme Manuela Dubach a été engagée comme deuxième personne d'accompagnement.
- Mme Maria Mazza a démissionné de son poste d'éducatrice au service de l'enfance au 31 octobre 2022; les recherches sont en cours pour repourvoir ce poste laissé vacant.
- Mme Berna Kolukisaoglu a obtenu son CFC d'assistante socio-éducative, tout comme M. Lorenzo Gagliardi, qui a réussi son CFC de commerce.
- Malheureusement, M. Kilian Favre, également apprenti de commerce, a quant à lui échoué au terme de sa première année; au vu de cet échec, la Municipalité a pris la difficile décision de se séparer de M. Favre.
- Mme Geneviève Bourquin a été engagée en qualité de stagiaire au greffe municipal jusqu'à la fin de l'année 2022. Son arrivée permet de soulager le service qui rencontre des difficultés à absorber la charge de travail croissante.

Communications de Monsieur Denis Favre, Municipal

Changement de garde-forestier

Suite au départ à la retraite de M. Laurent Robert, le triage de la Venoge, dont fait partie notre commune, a engagé M. Gregory Gabriel au 1^{er} août 2022.

Passage au plan comptable MCH2

Après des années d'attente, le canton a finalement lancé le projet de migration de la comptabilité des communes sur le nouveau plan comptable unifié MCH2, déjà utilisé par tous les cantons et un grand nombre de communes dans le pays.

Romanel-sur-Lausanne a été choisie parmi les communes pilotes de ce projet ; à ce titre, le budget 2024 sera réalisé sur ce nouveau plan comptable.

Communications de Monsieur Blaise Jaunin, Municipal

Infestation de plantes invasives sur plusieurs friches de la commune

Lors de ses tournées de contrôle, le service des Travaux a constaté que plusieurs parcelles en friche faisaient l'objet d'une infestation de plantes invasives, dont certaines placées sur la liste noire du canton. Les propriétaires ont été prévenus et un délai leur a été donné pour procéder à l'élimination de ces plantes avant propagation.

Communications de Monsieur Patrick Oppliger, Municipal

Problèmes de chaudière au complexe de Prazqueron

Depuis plusieurs mois, nous connaissons de gros problèmes avec les deux chaudières du complexe de Prazqueron qui ont requis des travaux urgents. Ces travaux sont en cours et les factures vont être compilées afin de déterminer, avec l'aide de votre commission des Finances, si un préavis doit être préparé ou si ces dépenses peuvent simplement être répertoriées dans les comptes 2022 avec une explication détaillée.

Coûts des transports publics

Lors de la dernière séance du Conseil communal, il avait été demandé des précisions sur les coûts des transports publics ; annexé à la présente et à titre informatif, nous vous présentons un extrait du budget prévisionnel des TP cantonaux transmis aux communes par la DGMR sous la forme du courrier reçu ainsi que du tableau récapitulatif pour notre bassin de desserte.

Giratoire provisoire du Lussex

Sur la demande du Conseil communal, la Municipalité a mis à l'enquête publique un projet de giratoire provisoire au carrefour du Lussex en attendant la création du futur passage sous-voie. Malheureusement, le LEB et l'Office fédéral des transports ont fait opposition au projet proposé ; des séances de négociation ont été conduites qui ont débouché sur les modifications que vous avez probablement pu constater, dont en particulier l'interdiction de tourner sur le chemin de la Roche en venant depuis Lausanne. Ces changements ne sont en aucun cas le fait de votre Municipalité, mais ont bien été exigés par le LEB et l'OFT.

Malgré ces changements, le LEB et l'OFT n'ont pas retiré leurs oppositions et la DGMR a donné l'ordre à la Municipalité de démonter, d'ici au 29 septembre 2022, le giratoire le temps qu'une solution satisfaisante pour les différentes parties puisse être trouvée. Contrainte et sur conseil de son avocat, la Municipalité va s'exécuter dans les tout prochains jours en attendant la fin de l'enquête publique et la décision finale.

Nous ne manquerons bien entendu pas de vous informer des suites de cette affaire.